

PLAN DE COURS

ECN-7160 : Modélisation du développement économique

NRC 84505 | Automne 2020

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours met l'accent sur plusieurs méthodes de modélisation économique à des économies en développement. La première partie aborde les méthodes de programmation linéaire appliquées aux ménages, à la nouvelle économie des villages et du terroir et à la modélisation sectorielle de l'économie des pays en voie de développement. La deuxième présente les méthodes et techniques en interdépendance économique générale en mettant l'accent sur la prise en compte des contraintes macroéconomiques qui s'imposent aux ménages, aux entreprises, à l'État et aux relations avec le reste du monde.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement. Plage horaire pour les séances synchrones: Vendredi 12h30-15h20 - les rencontres en synchrone seront d'une durée variable mais toujours durant la plage horaire prévue.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
vendredi	12h30 à 15h20	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=117648>

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Éloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DeSève

<http://www.ecn.ulaval.ca/sylvain.dessy/>

sdes@ecn.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 406672

Disponibilités

mercredi :

09h30 à 11h30 - [Local 2290 DeSève](#) - du 2 sept. 2020 au 11

déc. 2020

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

Avis important concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	6
Démarche d'apprentissage	6
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen	8
Présentations Orales	8
Rapports de lecture	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	9
Politique à l'égard des retards aux évaluations	9
Politique en matière d'absence aux évaluations	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Objectif général du cours

Les habitants des pays en développement (PED) sont confrontés à plusieurs blocages structurels, comme par exemple le manque d'infrastructures, les taux de fécondité et de mortalité élevés, les barrières commerciales, les taux de scolarité très bas, ainsi que la stagnation culturelle et institutionnelle. Le cours met l'accent sur l'analyse des blocages structurels au développement, sur les contraintes institutionnelles au développement, ainsi que sur l'analyse théorique et empirique des politiques de développement. Un accent particulier est mis sur l'explication du problème fondamental du sous-développement : pourquoi certains pays ont-ils pu se développer alors que d'autres, encore plus nombreux, semblent coincés dans une trappe de sous-développement caractérisée par la pauvreté, la malnutrition, les inégalités, et une faible espérance de vie à la naissance? Les thèmes suivants seront abordés dans le cours:

- La spécialisation commerciale et trappe de qualité.
- La trappe Malthusienne
- Le rôle de l'agriculture dans la transformation structurelle
- Les barrières à l'industrialisation
- Le rôle du capital humain dans la transformation structurelle
- Le combat contre les inégalités économiques
- Le commerce et le développement
- Démocratie et développement
- L'égalité des sexes dans le processus de développement
- Etc.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant ou étudiante pourra...

- Comprendre les aspects théoriques et empiriques du débat sur le problème fondamental du développement.
- Identifier les liens entre la littérature empirique et théorique.
- Analyser les modèles théoriques de transformation structurelles.
- Appliquer les outils analytiques et empiriques afin de tester les hypothèses issues des modèles théoriques.
- Formuler un projet de recherche scientifique dans le champs du développement.
- Penser de manière critique et interagir avec ses camarades de classe de manière constructive.

Contenu du cours

La mission du cours est de fournir aux étudiants des outils analytiques (théoriques et empiriques) qui leur permettent de comprendre les décisions des ménages et le fonctionnement des marchés et des institutions dans les PED. L'approche méthodologique met l'accent sur l'identification des blocages structurelles par l'utilisation des avancées dans la théorie de la croissance endogène et de l'équilibre général intertemporelle. Elle met aussi l'accent sur l'analyse de différentes stratégies de développement, ainsi que sur l'intégration récente de la problématique de l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques de développement. Pour chaque sujet, des contributions théoriques et empiriques récentes sont proposées et comparées à la littérature existante, afin d'amener l'étudiant ou l'étudiante à puiser dans l'histoire de la pensée économique du développement pour comprendre les échecs des initiatives internationales de promotion du développement dans le monde et ainsi stimuler son désir développer un processus rigoureux de recherche qui va de l'analyse à la formulation des politiques de développement.

Le cours est divisé en trois (3) modules:

- Les barrières à la transformation structurelle
- La mécanique de la transformation structurelle
- Le rôle des institutions dans le processus de développement

Séance 1 . Introduction

Module 1 : Les barrières à la transformation structurelle

Séance 2. Spécialisation commerciale et trappe de qualité

Les économies riches disposent d'un avantage comparatif dans plusieurs gammes de produits intensifs dans l'usage du travail qualifié et des hautes technologies. Les économies qui ont récemment réalisé des bonds substantiels en matière de niveau de vie (ex., la Chine) sont celles qui ont pu changer la structure de leur commerce en exportant plus de produits intensifs en travail qualifié et des hautes technologies. Qu'est-ce qui bloque la structure du commerce international des économies pauvres?

Séance 3. La stagnation agricole

L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion de la population active œuvrant en agriculture. Par exemple, en 2017, la part du secteur agricole dans l'emploi total s'élevait à 74,41 à Madagascar et 71,74% au Népal. Comparativement, les chiffres correspondants pour les économies riches sont 1,66% aux États-Unis et 1,96% au Canada. Qu'est-ce qui bloque la population active des économies pauvres dans le secteur agricole?

Séance 4. Les entraves à une urbanisation industrialisante

Dans de nombreuses économies moins développées du monde, en particulier celles de l'Afrique tropicale, un curieux phénomène économique se produit actuellement. La migration de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes non seulement continue d'exister, mais semble même s'accélérer, malgré le taux chômage élevé dans les zones urbaines. Pourquoi y a-t-il urbanisation sans industrialisation dans les économies pauvres?

Séance 5: Coûts de transport et stagnation structurelle

L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion des ménages qui pratiquent une agriculture de subsistance. Or, l'agriculture de subsistance est une activité très peu productive. Ceci fait de sa forte concentration dans les économies pauvres une manifestation du sous-développement. Pourquoi donc reste-t-elle si répandue dans ces économies?

Module 2: La mécanique de la transformation structurelle

Séance 7. Accumulation du capital humain et transformation structurelle

La théorie néo-classique du développement prédit que l'accumulation du capital physique est le moteur de la croissance économique qui fait progressivement disparaître le sous-développement. Pourtant les économies pauvres demeurent en proie au phénomène de fuites de capitaux. Pourquoi le capital évite-t-il les pays pauvres qui en ont le plus besoin?

Séance 8. Commerce international et transformation structurelle

Pour une économie agraire, le sentier d'intégration de l'économie mondiale au moyen de la libéralisation commerciale passe par sa spécialisation dans la production et l'exportation des produits agricoles. Mais, étant donné la réticence des pays agraires à se lancer dans le libre-échange, peut-on réellement affirmer que l'ouverture commerciale d'une économie permet de déclencher sa transformation structurelle?

Module 3: Le rôle des institutions dans le processus de développement

Séance 9. Démocratie et développement

La démocratie est-elle intrinsèquement une bonne chose ? Les institutions démocratiques facilitent-elles le développement économique ? Dans cette séance, nous examinerons théoriquement le lien entre la démocratie et le développement, en nous appuyant sur la théorie de l'accumulation du capital humain.

Séance 10. Les barrières institutionnelles à l'accumulation du capital humain: le travail des enfants

Pourquoi les économies pauvres accumulent-elles très peu de capital humain? Dans cette séance, nous montrons qu'un échec de coordination entre les investissements en capital humain et en innovation technologiques peut expliquer la persistance du travail des enfants qui érige une barrière contre la scolarisation des enfants dans les économies pauvres.

Séance 11. L'inégalité des sexes comme barrière au développement

Étant donné que le taux de fécondité d'une femme est inversement lié à son niveau d'éducation et une fécondité élevée nuit au développement, pourquoi les pays en développement tolèrent-ils encore l'inégalité de niveaux d'éducation entre filles et garçons? Que faut-il faire pour éliminer l'inégalité entre les sexes ? Dans cette séance, nous étudierons les causes de cette inégalité en mettant l'accent sur le rôle que jouent les traditions de parenté.

Séance 12: Les barrières socioéconomiques à la transition démographiques

Quelles sont donc les causes de la persistance de l'explosion démographique dans les économies pauvres? Dans cette séance, nous apporterons une réponse théorique et empirique à cette question.

Approche pédagogique

Ce cours s'offre uniquement en ligne, en formant synchrone avec classes virtuelles.

Le cours se déroule en 12 séances de cours, et 2 séances de présentations orales.

Le matériel pédagogique pour chaque séance comprend:

- Les lectures obligatoires
- Les rapports de lecture à remettre avant le début de chaque séance pertinente
- Un support PowerPoint disponible après le cours

Démarche d'apprentissage

Les activités suivantes contribueront à l'apprentissage des personnes inscrites :

- **Rapports de lecture** : Vous serez invités à rédiger des rapports de lecture portant sur le contenu des lectures obligatoires. À cet effet, un questionnaire permettant de compléter votre rapport de lecture sera mis à votre disposition pour guider sa rédaction. Les rapports se feront par équipe de deux (2) à trois (3) étudiant(e)s, dépendamment du nombre d'inscrits.
- **Un examen écrit**. Il y aura un seul examen écrit pour ce cours, comprenant des exercices à résoudre.
- **Présentations orales**. Chaque personne inscrite fera une présentation orale portant sur une barrière spécifique à la transformation structurelle des économies pauvres. La présentation devra être faite à l'aide d'un support PowerPoint. Toutes les présentations orales se feront à titre individuel, durant les deux dernières semaines du cours. Chaque présentation aura une durée maximale de 20 minutes. Nous utiliserons la plateforme Zoom pour les présentations orales.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 . Introduction	4 sept. 2020
Module 1 : Les barrières à la transformation structurelle	
Séance 2. Spécialisation commerciale et trappe de qualité Les économies riches disposent d'un avantage comparatif dans plusieurs gammes de produits intensifs dans l'usage du travail qualifié et des hautes technologies. Les économies qui ont récemment réalisé des bonds substantiels en matière de niveau de vie (ex., la Chine) sont celles qui ont pu changer la structure de leur	11 sept. 2020

commerce en exportant plus de produits intensifs en travail qualifié et des hautes technologies. Qu'est-ce qui bloque la structure du commerce international des économies pauvres?	
Séance 3. La stagnation agricole L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion de la population active œuvrant en agriculture. Par exemple, en 2017, la part du secteur agricole dans l'emploi total s'élevait à 74,41 à Madagascar et 71,74% au Népal. Comparativement, les chiffres correspondants pour les économies riches sont 1,66% aux États-Unis et 1,96% au Canada. Qu'est-ce qui bloque la population active des économies pauvres dans le secteur agricole?	18 sept. 2020
Séance 4. Les entraves à une urbanisation industrialisante Dans de nombreuses économies moins développées du monde, en particulier celles de l'Afrique tropicale, un curieux phénomène économique se produit actuellement. La migration de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes non seulement continue d'exister, mais semble même s'accélérer, malgré le taux chômage élevé dans les zones urbaines. Pourquoi y a-t-il urbanisation sans industrialisation dans les économies pauvres?	25 sept. 2020
Séance 5: Coûts de transport et stagnation structurelle L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion des ménages qui pratiquent une agriculture de subsistance. Or, l'agriculture de subsistance est une activité très peu productive. Ceci fait de sa forte concentration dans les économies pauvres une manifestation du sous-développement. Pourquoi donc reste-t-elle si répandue dans ces économies?	2 oct. 2020
Module 2: La mécanique de la transformation structurelle	
Séance 7. Accumulation du capital humain et transformation structurelle La théorie néo-classique du développement prédit que l'accumulation du capital physique est le moteur de la croissance économique qui fait progressivement disparaître le sous-développement. Pourtant les économies pauvres demeurent en proie au phénomène de fuites de capitaux. Pourquoi le capital évite-t-il les pays pauvres qui en ont le plus besoin?	9 oct. 2020
Séance 8. Commerce international et transformation structurelle Pour une économie agraire, le sentier d'intégration de l'économie mondiale au moyen de la libéralisation commerciale passe par sa spécialisation dans la production et l'exportation des produits agricoles. Mais, étant donné la réticence des pays agraires à se lancer dans le libre-échange, peut-on réellement affirmer que l'ouverture commerciale d'une économie permet de déclencher sa transformation structurelle?	16 oct. 2020
Module 3: Le rôle des institutions dans le processus de développement	
Séance 9. Démocratie et développement La démocratie est-elle intrinsèquement une bonne chose ? Les institutions démocratiques facilitent-elles le développement économique ? Dans cette séance, nous examinerons théoriquement le lien entre la démocratie et le développement, en nous appuyant sur la théorie de l'accumulation du capital humain.	6 nov. 2020
Séance 10. Les barrières institutionnelles à l'accumulation du capital humain: le travail des enfants Pourquoi les économies pauvres accumulent-elles très peu de capital humain? Dans cette séance, nous montrons qu'un échec de coordination entre les investissements en capital humain et en innovation technologiques peut expliquer la persistance du travail des enfants qui érige une barrière contre la scolarisation des enfants dans les économies pauvres.	13 nov. 2020
Séance 11. L'inégalité des sexes comme barrière au développement Étant donné que le taux de fécondité d'une femme est inversement lié à son niveau d'éducation et une fécondité élevée nuit au développement, pourquoi les pays en développement tolèrent-ils encore l'inégalité de niveaux d'éducation entre filles et garçons? Que faut-il faire pour éliminer l'inégalité entre les sexes ? Dans cette séance, nous étudierons les causes de cette inégalité en mettant l'accent sur le rôle que jouent les traditions de parenté.	20 nov. 2020
Séance 12: Les barrières socioéconomiques à transition démographique Quelles sont donc les causes de la persistance de l'explosion démographique dans les économies pauvres? Dans cette séance, nous apporterons une réponse théorique et empirique à cette question.	27 nov. 2020
Séance 13: Présentations orales	4 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen	Le 23 oct. 2020 de 12h30 à 15h30	Individuel	30 %
Présentations Orales	Du 4 déc. 2020 à 12h30 au 11 déc. 2020 à 15h30	Individuel	30 %
Rapports de lecture	À déterminer	En équipe	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen

Date et lieu :	Le 23 oct. 2020 de 12h30 à 15h30 , En ligne
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	au surveillant ou à la surveillante sdes@ecn.ulaval.ca
Matériel autorisé :	livres ouverts

Présentations Orales

Date et lieu :	Du 4 déc. 2020 à 12h30 au 11 déc. 2020 à 15h30 , En ligne
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au surveillant
	Les présentations se feront en classe virtuelle, dans la plateforme Zoom.

Rapports de lecture

Date de remise :	À déterminer
	Il y aura 10 rapports de lecture au total. chaque rapport sera à remettre avant le début de la séance de la semaine.
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	sdes@ecn.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99

A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

E	0	49,99
---	---	-------

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique




Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel nécessaire au cours sera rendu disponible dans la section *Feuille de route*.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

1. Stephen J. Redding, 1996. The Low-Skill, Low-Quality Trap: Strategic Complementarities between Human Capital and R & D, *The Economic Journal*, Vol. 106, No. 435, pp. 458-470.
2. Stokey, Nancy (1991). Human capital, product quality and growth.' *Quarterly Journal of Economics*, May, pp. 587-616.
3. Lucas, Robert Jr., 1988. On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics* , Vol 22, NO. 1: 3-42.
4. David Lagakos and Michael Waugh. 2013. Selection, Agriculture, and Cross-Country Productivity Differences. *American Economic Review*, 103(2): 948-980.
5. Restuccia, Diego, Dennis Tao Yang, and Xiaodong Zhu. 2008. Agriculture and Aggregate Productivity: A Quantitative Cross-Country Analysis. *Journal of Monetary Economics* 55 (2): 234-50.
6. Diarra, Lacina et Sylvain Dessy, 2020. Land Tenure Security and Rural Non-Agricultural Employment: Theory and Evidence, Cahier de recherche.
7. Douglas Gollin, Remi Jedwab, and Dietrich Vollrath, 2016. Urbanization with and without industrialization, *Journal of Economic Growth* (2016) 21:35-70.
8. Harris, J. R., & Todaro, M. P., 1970. Migration, unemployment and development: a two-sector analysis. *The American economic review* , 60(1), 126-142.
9. Gregory Clark and Neil Cummins, 2009. Urbanization, Mortality, and Fertility in Malthusian England, *American Economic Review: Papers & Proceedings*, 99:2, 242-247.
10. Gollin, D., & Rogerson, R. (2014). Productivity, transport costs and subsistence agriculture. *Journal of Development Economics*, 107, 38-48.
11. Gollin, Douglas, Parente, Stephen L., Rogerson, Richard, 2002. The role of agriculture in development. *American Economic Review, Papers and Proceedings*. 92 (2), 160-164.
12. Hall, Robert E., Jones, Charles I., 1999. Why do some countries produce so much more output per worker than others? *Quarterly Journal of Economics* 114 (1), 83-116.
13. Lucas, Robert Jr., 1988. On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics* , Vol 22, NO. 1: 3-42.
14. Lucas, Robert Jr., 1990. Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries? *The American Economic Review, Papers and Proceedings*, Vol. 80, No. 2, pp. 92-96.
15. Stephen J. Redding and J. Schott, 2003, Distance, Skill Deepening and Development: Will Peripheral Countries Ever Get Rich, *Journal of Development Economics*, 72(2), 515-41.
16. Dessy, S., F. Mbiekop, and S. Pallage, 2010. On the Mechanics of Trade-Induced Structural Transformation, *Journal of Macroeconomics*, 32 (2010) 251-264.
17. Gilles St-Paul and Thierry Verdier, 1993. Democracy and Growth, *Journal of Development Economics*.
18. De la Croix, D., & Doepke, M. (2004). Public versus private education when differential fertility matters. *Journal of Development Economics*, 73(2), 607-629.
19. Dessy, S. E., & Pallage, S. (2001). Child labor and coordination failures. *Journal of development economics*, 65(2), 469-476.
20. Kremer, M., & Chen, D. (1999). Income-distribution dynamics with endogenous fertility. *American Economic Review*, 89(2), 155-160.
21. Seema Jayachandran, 2015. The Roots of Gender Inequality in Developing Countries, *Annual Review of Economics*, 7, 2015, pp. 63-88
22. Sylvain Dessy, David-Aimé Zoundi and Luca Tiberti, 2020. The Origin of Gender Inequality in Education: Evidence from Malawi, *Manuscrit*.
23. Seema Jayachandran, 2017. Economic Development and Gender Equality: Exceptions to the Rule, *NBER Reporter Number 3*.
24. Seema Jayachandran, 2015. Does Economic Development Mean Less Discrimination Against Women? *Milken Institute Review*.
25. Tertilt, M. 2005. Polygyny, Fertility, and Savings. *Journal of Political Economy*, 113(6): 1341-1371.
26. Dessy, S., F. Marchetta, Luca Tiberti, and R. Pongou, 2020. Climate Shocks and Teenage Fertility, *Manuscrit*.